



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU C.C.A.S.**

Nombre de Membres : 15 L'an **DEUX MILLE VINGT ET UN**, le **LUNDI 14 MARS 2022**, à **18 H 15**
Présents : 11 le C.C.A.S. de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment convoqué,
Votants : 12 s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ÉTAULES, sous la **présidence de Béatrice WATRIN Vice-Présidente.**

Date de convocation des membres du C.C.A.S. : **02 mars 2022**

Etaient présents : Béatrice WATRIN, Nadia BUREAU, Martine AUTIN, Céline BLAIS, Marie-Céline MIOT, Josselyne GAGNADRE, Annick FOURNIGAULT, Françoise GORIN, Gérard HERVE, Nicole POURTEAU, Daniel RAZET

Absents excusés : Vincent BARRAUD, Gilles LOUIS, Gérard PIOU

Absent excusé ayant donné pouvoir : Marie-Hélène ETIENNE à Béatrice WATRIN

Absents :

DE 2022/03-001 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU C.C.A.S. DU 04 10 2021

La Vice-Présidente soumet à l'approbation de l'Assemblée le procès-verbal de la dernière séance du CCAS.

Les membres de la commission présents, après en avoir délibéré, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention

➤ **APPROUVENT le procès-verbal de la dernière séance sans modification.**

Au registre sont les signatures,

Pour extrait conforme,
Béatrice WATRIN, Vice-Présidente,



TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211701552 -- 2022 ____ -- _____ --
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : __ / __ / 2022

Le Président soussigné, certifie le caractère exécutoire
de la présente délibération, transmise en Sous-Préfecture le : / /
et affichée le : / /

Hôtel de Ville